

Par requête adressée à la Cour par lettre recommandée à la poste le 11 juin 2021 et parvenue au greffe le 14 juin 2021, la SRL « Immo Soille » a introduit un recours en annulation de l'article 2 du décret de la Région wallonne du 3 décembre 2020 « portant confirmation des arrêtés du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux pris dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée au COVID-19 » (publié au *Moniteur belge* du 14 décembre 2020).

Cette affaire est inscrite sous le numéro 7599 du rôle de la Cour.

Le greffier,  
P.-Y. Dutilleux